

Nouvelles



Le Mot du Maire

Le renouvellement municipal de 2020 aura été marqué par la crise sanitaire. De ce fait, le nouveau conseil est entré en fonction plus de deux mois après le jour de l'élection.

En effet, le lendemain, le 16 mars, le Président de la République annonçait une première période de confinement. Dès le départ, la municipalité a considéré qu'elle durerait plus que les premiers 15 jours annoncés et qu'il convenait de continuer à faire fonctionner les services publics en conséquence.

Cela a notamment permis de préparer, dans des conditions très contraignantes, la réouverture de l'école. Le personnel communal, tous services confondus, a su s'adapter à ce contexte inédit.

Pendant le confinement, les services administratifs de la mairie et la directrice du centre de loisirs se sont mobilisés pour que soient accueillis à l'école, en lien avec l'inspectrice de l'éducation nationale, les enfants des personnels prioritaires. La crèche de la Communauté de Communes, à Tesson, a également assuré cette mission.

Alors que la distribution d'un vaccin ne suffira pas à elle seule à sortir de la pandémie, l'inquiétude est réelle quant aux conséquences en 2021 pour l'emploi et l'économie. Et elles ne seront pas sans effet sur les ressources des collectivités territoriales.

De plus, alors que la disparition de la taxe d'habitation a été enclenchée, la fiscalité économique des collectivités va être amputée pour soutenir les entreprises. Mais l'évolution des compensations financières ne se faisant jamais à l'avantage des collectivités territoriales, leurs projets d'investissement seront encore plus dépendants des subventions accordées par l'État.

Or la commune peut compter sur une capacité propre d'investissement près de 2,5 fois supérieure à la moyenne régionale grâce en particulier à des recettes de loyer (570 000 €) supérieures aux dotations de l'État.

Pour assurer son indépendance, la commune a également décidé en janvier 2020 de devenir actionnaire de l'Agence France Locale, un établissement de crédit détenu à 100 % par les collectivités locales.

Le nouveau conseil municipal



1 Loïc GIRARD

Maire et président de la Communauté de Communes de Gémézac

2 Jean-Pierre MORDANT

Adjoint au Maire (aménagement du territoire, plan local d'urbanisme, technologies de l'information et de la communication). 1^{er} vice-président de SOLURIS (solutions numériques pour les collectivités), membre du bureau du Pays de la Saintonge romane, conseiller communautaire

3 Monique BÉLIS

Adjointe au Maire (affaires sociales, restauration scolaire, affaires culturelles, personnel), conseillère communautaire

4 Pascal BRAUD

Adjoint au Maire (urbanisme, travaux), conseiller communautaire

5 Virginie LARUE

Adjointe au Maire (affaires scolaires, enfance, jeunesse), membre du conseil d'école et du conseil d'administration du collège

6 Thierry AUDEBERT

Adjoint au Maire (vie associative)

7 Gérard AUBRY

Délégué pour le Contrat Local de Santé de la Saintonge romane

8 Yves BÉLIS

9 Jean-Michel BLANCHARD

10 Daniel CHABOT

11 Laurence CHEVALLIER

12 Catherine CLOCHARD

13 Maribel COPLEY

Membre du conseil d'école

14 Danielle DAGORN

Conseillère communautaire

15 Jean-Bernard DAVID

16 Jean-Pierre GIRARD

17 Christian LUCAZEAU

Vice-président de CYCLAD, membre du bureau du Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural (SDEER)

18 Corinne MORISSON

19 Jean-Jacques NIVET

20 Sonia PAVARD

21 Sylvie RABET-LARGE

22 Catherine RAVELAUD

23 Chantal RIPAUD



Les **travaux d'urgence de l'église** se sont déroulés de janvier à juillet 2020. Il restera à traiter les soubassements de l'ensemble des élévations en lien avec les travaux d'**aménagement du bourg**. Le reste de l'église sera restauré ultérieurement en fonction du programme déterminé par les services de l'État (Direction régionale des affaires culturelles).



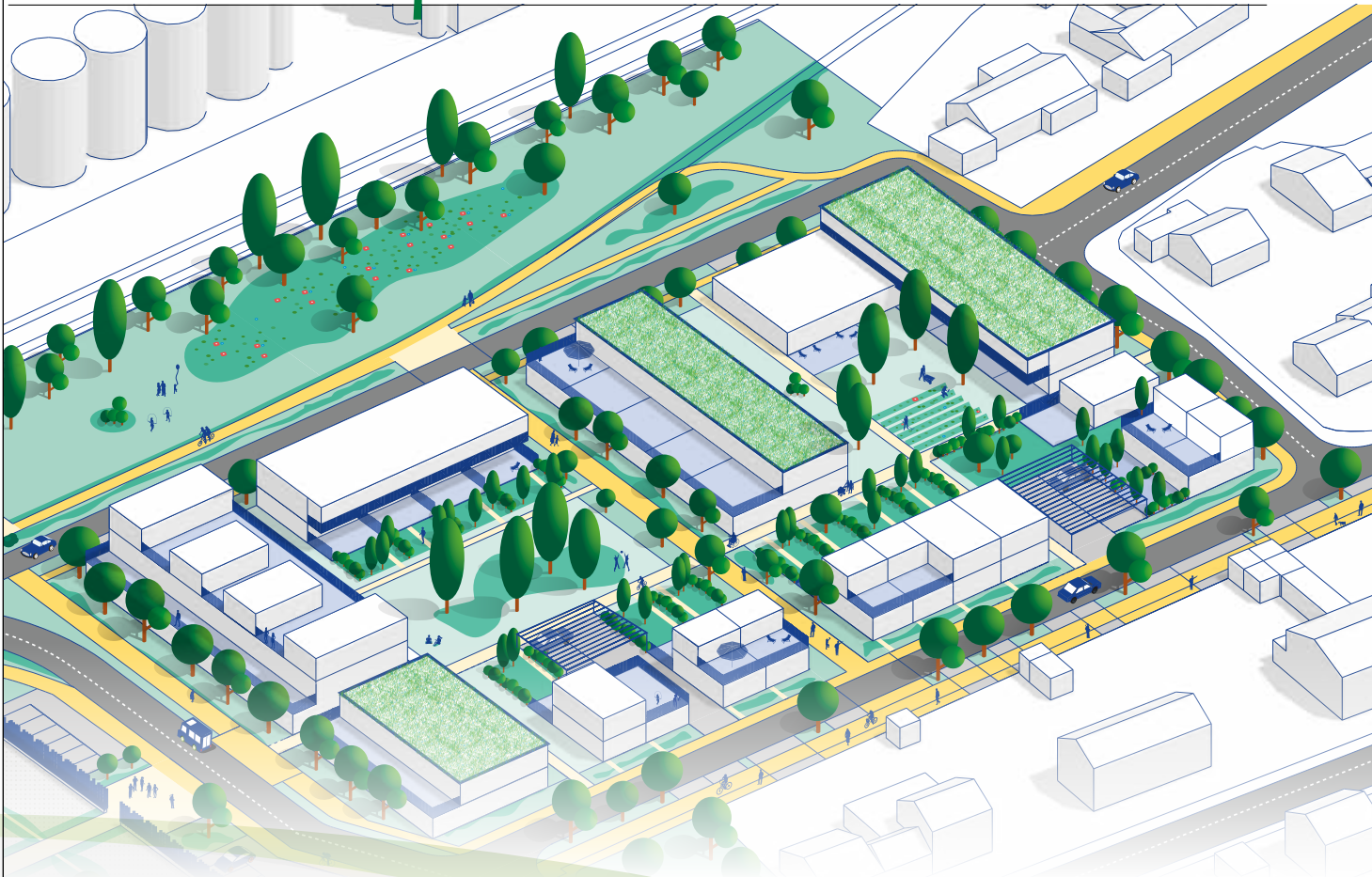
Pour concilier besoin de stationnement et largeur de trottoirs aux normes, la rue Gambetta sera mise en sens unique en partant de l'église. Les aménagements visent aussi à réduire la vitesse en alternant le stationnement rue de la Libération et en allongeant la place de la mairie. Le parvis créé devant l'église sécurisera les piétons et réduira ainsi la largeur de chaussée. La place Albert Mossion, la place derrière l'église qui accueille le marché, le parvis de l'église et la terrasse du Lion d'Or seront traités en pierre comme les trottoirs des rues Gambetta et de la Libération.

Les travaux du bourg qui ont commencé en octobre doivent s'achever en juillet 2021. Si le réseau pluvial va être renouvelé, en surface ce projet va permettre de faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite comme de tous les piétons. L'accessibilité à la mairie va être traitée en jouant sur la longueur de la place pour réduire l'emprise de la rampe. L'accès à l'église côté nord va aussi pouvoir être mis en conformité.

L'accessibilité aux commerces et services va être améliorée à des degrés divers en raison de la disparité du niveau de seuils existants.

La partie circulaire de la place Saint-Pierre sera en béton lavé. L'ensemble contribuera à mettre en valeur le patrimoine architectural public et privé. L'opération (études et travaux) qui porte sur les rues de la Libération, de l'Yser, Gambetta et Jônain, les places Saint-Pierre, Albert Mossion et Jacques Verneuil est d'un montant d'environ 2 millions d'euros HT avec une participation du Département de 620 000 € et de l'État (uniquement pour le domaine public communal) de 140 000 €. Le solde est financé par un emprunt auprès de l'Agence France Locale sur 20 ans à 0,61 %.

Un futur quartier d'habitation



Fin 2019, les bâtiments et les silos de l'ancienne coopérative agricole ont été démolis par la Communauté de Communes.

L'étude urbaine et de faisabilité sur le quartier de la gare qui s'est achevée début 2020 prévoit la possibilité de réaliser **55 logements**. La CdC dispose en effet d'un hectare pour construire des logements de type 2 et 3 destinés aux jeunes et aux séniors. La première tranche comprendra une résidence accueil gérée par l'association Emmanuelle et quelques logements loués directement par la CdC. Un concours d'architectes a dû être organisé en raison de l'importance du projet. Le choix de l'équipe sera effectué en début 2021 pour un début de chantier en 2022. En attendant, le terrain est utilisé pour les besoins des chantiers publics, notamment celui de l'aménagement du bourg.



L'effacement des réseaux électriques et téléphoniques de la rue de l'Argonne et de la rue des Mimosas s'est achevé avec la dépose des poteaux en octobre 2020.

L'avenue Jules Ferry (collège) et la rue des Beauplans (équipements sportifs) vont être rénovées. Le projet vise à adapter les espaces publics aux personnes à mobilité réduite et sécuriser la circulation des piétons. Une zone spécifique de stationnement des cars scolaires sera notamment créée.

Un parking sera aménagé dans une partie de l'espace vert situé face au collège pour les familles et le personnel de l'établissement. Il pourra aussi servir les jours de compétitions multiples sur les différents équipements sportifs.

L'aménagement des rues sera précédé de l'effacement des réseaux dans l'avenue Jules Ferry, la rue des Rosiers et la cité des Buries qui interviendra dans le 1^{er} semestre 2021.



La Région Nouvelle-Aquitaine a lancé un appel à projet pour la réalisation de **terrains de football synthétiques**. L'objectif est d'améliorer la pratique amateur avec, d'une part, une utilisation maximale en termes de multiplicité des usages, d'amplitude horaire d'utilisation et de saisonnalité, et d'autre part, le développement du sport scolaire, du sport féminin et du sport santé. La Région et la Ligue de Football de Nouvelle-Aquitaine se sont engagées à soutenir un projet par département au cours de la période 2019 – 2021.

Pour la Charente-Maritime, c'est le projet présenté par la Communauté de Communes de Gémozac qui a été retenu parmi cinq en novembre 2020. Il bénéficiera d'une subvention de 100 000 €. La CdC va donc solliciter l'aide de l'État et du Département de la Charente-Maritime pour finaliser le plan de financement.

Cet équipement qui a vocation à être utilisé par les associations sportives, les centres de loisirs et les scolaires, sera réalisé à proximité du collège à côté du complexe sportif sur un terrain mis à disposition gratuitement par la commune.



Depuis septembre 2007, le **Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)** « Les P'tites Canailles » a pris ses quartiers dans une des salles du Centre de Loisirs.

Des intervenantes formées à l'écoute accueillent, tous les jeudis de 9 h à 12 h, les enfants de 0 à 6 ans et leur(s) parent(s) de manière anonyme et gratuite.

Les adultes peuvent échanger autour de la parentalité et aborder toutes les questions qu'ils se posent. Les enfants pourront s'épanouir avec d'autres du même âge, se sociabiliser avant l'entrée en maternelle. Ce lieu permet aux parents de partager un temps privilégié avec leur enfant hors du domicile.

Nouveauté : à partir de janvier 2021, le LAEP restera ouvert pendant les vacances scolaires où il sera présent à Rioux.

Ce dispositif est géré par l'ADMR avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Communauté de Communes de Gémozac.



Le village d'enfants grandit



Le Département de la Charente-Maritime a autorisé l'augmentation de la capacité d'accueil du village d'enfants. Deux nouvelles maisons s'ajouteront aux sept existantes afin d'accueillir 10 enfants de plus dès l'été 2021. Le terrain est mis à disposition à titre gratuit par la Communauté de Communes.

Le Département finance, au titre de l'aide sociale à l'enfance, le fonctionnement du village qui accueille des fratries.



Santé

Dans le précédent bulletin municipal, il avait été indiqué que la Communauté de Communes allait examiner la demande de locaux supplémentaires du **Centre Médico-Psychologique** de Gémozac (service du Centre Hospitalier de Jonzac) en utilisant une partie des bâtiments qui appartiennent à la commune en face du Pôle Santé.



Les locaux actuels de TREMA seront occupés par le Centre Médico-Psychologique

L'association **TREMA** (soins infirmiers à domicile et équipe spécialisée Alzheimer) se retrouve également à l'étroit dans les bureaux qu'elle loue à la commune. Elle souhaite aussi accueillir le service d'éducation spéciale et de soins à domicile pour des enfants déficients visuels, auditifs ou souffrant de dysphasie domiciliés dans la partie sud du département.



TREMA rejoindra la rue Foch

La solution finalement à l'étude consiste à déplacer TREMA en face du Pôle Santé et à accueillir le Centre Médico-Psychologique dans les locaux actuels de l'association.

Lutte contre la prolifération des frelons asiatiques



Le frelon asiatique, espèce envahissante présente dans notre département, rencontre des conditions écologiques et climatiques favorables à son expansion.

Il se distingue par sa coloration sombre et l'extrémité de ses pattes jaunes.

Il peut former son nid de forme ronde ou ovale sous un toit, dans un mur ou dans des arbres.

La capture du frelon asiatique peut être réalisée avec un piégeage sélectif du 15 février au 1^{er} juin afin que les espèces non ciblées puissent s'échapper.

Pour éviter sa prolifération, il convient de signaler les nids situés sur la commune à la mairie.





La trésorerie de Gémozac fermera le 31 août 2021. Pour assurer le service aux usagers, un accueil généraliste sera tenu par un agent des finances publiques, une demi-journée par semaine dans les locaux de la Communauté de Communes pour traiter les questions relatives aux produits fiscaux et locaux. Pour les questions complexes, une solution d'accueil sur rendez-vous avec un agent du service de gestion compétent sera proposée. Pour les paiements en numéraire ou par carte bancaire, plusieurs points de paiement de proximité seront assurés par des buralistes agréés. Il y sera possible de payer (en numéraire dans la limite de 300 € ou par carte bancaire) ses impôts et ses factures de produits locaux (cantines, etc.).

Côté collectivités locales, les tâches de gestion actuellement assurées à Gémozac seront exécutées au service de gestion comptable de Royan. À compter du 1^{er} janvier 2021, un « conseiller aux décideurs locaux » sera dédié à raison de 50 % de son temps à la mission de conseil à la CdC et à ses 16 communes membres, fonction jusque-là remplie par la responsable de la trésorerie.



La Communauté de Communes va transformer deux de ses quatre garages en bureaux pour y installer son service d'aide à domicile afin d'améliorer les conditions de travail des agents et mieux répondre au besoin de confidentialité. Ce projet va également permettre :

- de prendre en compte la création du service d'application du droit des sols en 2015 du fait de l'abandon de l'instruction des documents d'urbanisme par l'État
- d'attribuer un bureau au « conseiller aux décideurs locaux » de la Direction Départementale des Finances Publiques qui interviendra auprès de la CdC et des 16 communes membres
- d'accueillir la permanence hebdomadaire de la DDFIP
- de créer un sas thermique

Cet aménagement est rendu possible par le transfert en 2017 de la compétence « déchets ménagers » à Cyclad et la réduction du besoin de stockage.

Le logement destiné à un **gendarme adjoint** est achevé. L'effectif de la brigade va donc être porté à sept. Le projet de 90 200 € TTC (extension des réseaux comprise) est subventionné à hauteur de 57 200 € par le Département (9 %) et l'État (54 %) qui versera un loyer annuel de 3 900 €.



Centre d'exploitation des routes départementales

Le Département a hérité avec les lois de décentralisation d'ex-routes nationales et de bâtiments de la DDE. Les locaux du centre d'exploitation de Gémozac situés le long de la voie ferrée ne sont pas adaptés et ne disposent pas de terrain suffisant. Le futur centre sera construit dans la zone d'activités des Grands Champs, en face de l'hôtel d'entreprises. L'architecte sera choisi en 2021 et les travaux sont attendus en 2022.



Centre de secours

Le calendrier de la construction du nouveau centre de secours a été perturbé par le confinement. Le chantier a débuté en novembre dernier pour 11 mois, sur le terrain mis à disposition par la Communauté de Communes de Gémozac, dans la zone d'activité des Grands Champs. Situé derrière le cabinet vétérinaire, il favorisera un accès rapide au giratoire de la route de Pons.

Le projet qui a été agrandi en cours de route va permettre d'accueillir un camion-citerne de lutte contre les feux de forêts et de bâtiments d'une capacité 13 000 litres, soit 4 fois plus que les 2 véhicules actuels qui seront conservés.

Le nouveau centre favorisera la féminisation parmi les pompiers volontaires avec un bâtiment conçu pour cela dès le départ alors que les locaux actuels limitent la capacité d'accueil. Le financement du projet est assuré par le Département pour un montant de 2 146 000 € HT. L'ancien centre de secours, qui était resté propriété communale, servira notamment à répondre aux besoins des services techniques municipaux, de l'APOGÉ Cycliste qui n'a pas de locaux et de la Société des Courses qui a dû libérer les dépendances de l'hippodrome.



Un budget de plus de 200 000 € a été affecté à la **voirie des villages** en 2020.

En parallèle, EAU 17 a entrepris un programme de **renouvellement du réseau d'eau potable** d'1,3 millions d'euros en commençant par Labattut, Billeride et Chez Chobelet.

Vont suivre Chez Ballanger, Saint-Caprais et Louzignac.



Billeride



Saint-Caprais



Louzignac

Une **borne de recharge rapide** pour les véhicules électriques va être installée par le SDEER début 2021 sur la place de Verdun.

Les usagers auront accès à des tarifs abonnés et non-abonnés via le site mobive.fr.



Éclairage public : Modifications des horaires



Des tests vont être effectués en 2021 pour réduire la pollution lumineuse et la consommation d'électricité.

Dès le début d'année, l'éclairage s'arrêtera également à minuit sur les axes principaux du bourg. Cet horaire pourra être repoussé pour le printemps et l'été en fonction des besoins. Des abaissements de puissance pourront également être programmés en cours de période d'éclairage dans les rues équipées de leds.

Zones d'activité communautaires



Le magasin LIDL a ouvert en décembre 2020 dans la zone commerciale communautaire. Début 2021, la Communauté de Communes deviendra propriétaire de l'ancien site (7 000 m²) qui constituera une réserve foncière très intéressante à proximité des équipements sportifs et du collège. D'autant plus utile qu'il est envisagé l'extension du complexe sportif par l'arrière (côté zone d'activité) et l'implantation d'un terrain de football synthétique le long de la rue des Beauplans.

Les travaux d'extension de la zone d'activité des Grands Champs ont débuté en octobre. Il s'achèveront dans le 1^{er} trimestre 2021 avec la réfection de l'ancienne route de Villars qui permettra l'accès à la zone (hors poids lourds) depuis la route de Saintes. La Communauté de Communes va ainsi disposer d'un peu plus de deux hectares supplémentaires à commercialiser. Des discussions sont déjà engagées avec des entreprises dont le garage Peugeot qui souhaite se développer.

